



Sommaire

Un CSE presque à jour de ses commissions et représentants !.....	1
Les ASC toujours aux abonnés absents	1
Le plan directeur stratégique en AD : beaucoup de questions, peu de réponses.....	2
Projets immobiliers : vigilance sur les campus de Montpellier et de Toulouse !.....	2

Un CSE presque à jour de ses commissions et représentants !

✓ décision

Les RP (représentants de proximités) désignés

- ◆ La désignation des RP a été validée pour toutes les unités. Les RP sont l'instance qui remplace les DP. Un RP peut prendre en charge des réclamations individuelles et collectives et être un relais d'information local entre le CSEE, les salariés, et les représentant-es de l'entreprise.
- ◆ La CFE-CGC dispose maintenant de 35 RP ;

Les membres des commissions CSSCT

- ◆ La désignation des membres de chaque CSSCT a été validée pour toutes les unités. Chaque unité est rattachée à une CSSCT, qui a des missions proches des ex-CHSCT. Les CSSCT agissent en délégation du CSE.
- ◆ La CFE-CGC dispose maintenant de 15 membres dans ces commissions.

Les autres commissions sont complètes

- ◆ En complément des commissions citées plus haut, il en existe 6 autres qui permettent à l'instance de fonctionner, en particulier par l'éclairage qu'elles apportent sur les sujets importants que sont la restauration, les ASC, l'emploi etc. via leurs analyses et leurs préconisations.

- ◆ La CFE-CGC dispose de 2 membres par commission et préside celle du handicap

Pas de référent contre le harcèlement sexuel

- ◆ Il est obligatoire de désigner un référent sur la question du harcèlement sexuel.
- ◆ L'entreprise refuse de donner des moyens complémentaires (heures de délégation, formation..) lui permettant d'effectuer correctement sa mission.
- ◆ Unaniment, les élus décident de voter une résolution demandant l'ouverture de négociations sur ce sujet.

Analyse de la CFE-CGC

Le travail de l'instance va pouvoir démarrer de manière constructive et efficace, même si tout n'est pas en place. Les élus CFE-CGC sont rapporteurs ou président dans 3 commissions, et sont motivés à faire de ces outils de représentation du personnel des leviers efficaces pour défendre les intérêts de chacun, dans un esprit constructif mais vigilant.

Dans une prochaine communication, nous vous présenterons un trombinoscope détaillé pour permettre à tous de retrouver facilement le bon interlocuteur selon ses besoins.

Les ASC toujours aux abonnés absents ...

✓ information

Bordeaux choisi pour le siège du CSE

- ◆ Comme le CSE est désormais doté d'un numéro de SIRET et d'un numéro de SIREN, il va pouvoir ouvrir des comptes en banque.
- ◆ Par proximité avec les employés de la comptabilité de l'ex CE qui travaillent toujours sur l'arrêt des comptes, le siège social du CSE est domicilié à l'adresse de la DO rue du château d'eau.

Pas d'annonce concernant les ASC

- ◆ Nous attendons des informations sur la date de reprise des prestations des activités sociales-culturelles, la réouverture du site en ligne, les modalités pratiques et les arbitrages choisis en la matière : que nenni !
- ◆ Le nouveau bureau n'a pas su ou pas voulu faire d'annonce sur ces sujets

Analyse de la CFE-CGC

La première préoccupation des salariés hormis les conditions de mise en place de la réforme de leur retraite est aujourd'hui de connaître la date d'ouverture aux prestations ASC et leurs modalités. Pour la CFE-CGC la priorité de cette séance était de désigner les différentes instances de représentation du personnel (ce point avait été reporté à la demande d'une OS en décembre) pour ne pas laisser les salariés-es sans recours

dans un contexte social que nous sentons se tendre à la DO GSO. Ceci étant fait, l'urgence est maintenant de présenter un budget ASC, qu'il soit voté, pour que les prestations ASC s'ouvrent pour les salariés-es de la DO GSO (comme c'est le cas aux CSE SCE et d'OFS où la CFE-CGC est majoritaire). La CFE-CGC sera vigilante sur les réponses données aux réclamations de fin de mandature des CE DO SUD et DO SUD-OUEST dont un certain nombre restent encore en souffrance.

Le plan directeur stratégique en AD : beaucoup de questions, peu de réponses

✓ information

Tout va très bien dans nos boutiques...

◆ Lors d'un échange surréaliste, les Directeurs des AD d'Occitanie et du Sud-Ouest sont venus nous présenter le PSD (plan schéma directeur) de l'agence distribution GSO. Ils nous ont dit en substance « on fait face à la concurrence, on maille le territoire, on regroupe nos forces, on fibre les boutiques, on digitalise ce qu'il faut, on s'adapte aux nouvelles offres (maison connectée, Orange Bank..) on optimise le modèle de distribution physique en valorisant la prise en charge exemplaire pour la grande satisfaction de nos clients.

...mais on ne peut pas promettre qu'on en fermera pas

◆ Et l'on découvre que certains sites sont sur la sellette, sous couvert de « projets à l'étude », sans qu'on puisse en apprendre davantage sur les détails.

La méfiance s'impose donc

◆ Les élus à l'unanimité ont donc voté donc une résolution pour saisir la CSSCT DISTRIBUTION, afin d'analyser les rapports des médecins du travail, le dernier rapport SECAFI, mais également analyser l'impact des plans d'actions mis en œuvre en 2019, dans les AD de la DOGSO.

Analyse de la CFE-CGC

Vos élus CFE-CGC déplorent le manque de transparence de la direction. Nous sommes globalement inquiets quant à l'avenir des boutiques de la DOGSO après l'hécatombe des dernières années, et qu'elles fassent les frais de la politique exclusivement comptable de l'agence distribution, car des informations dans ce sens nous parviennent, mais les directions des AD se drapent dans le déni. Comment motiver les personnels, les entraîner à rechercher l'excellence et l'enchantement client quand des incertitudes pèsent sur votre poste de travail ?

Projets immobiliers : vigilance sur les campus de Montpellier et de Toulouse !

✓ zoom

La direction veut passer en force

◆ Le dossier des campus de Montpellier et Toulouse regorge d'irrégularités que les élus des anciennes mandatures ont dénoncées dans les IC CHSCT et devant la justice.
◆ Pressée d'aboutir coûte que coûte, la direction s'est pourvue en cassation de manière à continuer à avancer (micro et macro zoning) sans tenir compte de nos alertes.

Les élus prennent leurs précautions...

De manière à se prémunir contre ces manœuvres déloyales, une résolution est votée à l'unanimité pour mandater le secrétaire adjoint en charge de la santé et la sécurité au travail pour désigner un cabinet d'avocats pour défendre les intérêts des instances, devant la Cour de Cassation et pour prendre contact avec le cabinet d'expertise Technologia.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élu-e-s

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Emilie GALL
- Farid BENALI

- Farida MILCENT
- Valérie VINCENT
- Jérôme WARTEL

Représentant syndical

- François KANY

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/do-gso/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

